

## COOP INFOS 06 du N° 12 - 6 juillet 2017

### Merci de diffuser aux collègues avant départ

#### UN CONTRAT QUI ASSURE ...

##### la déclaration d'affiliation garantit (contrat de l'OCCE -MAE-MAIF)

- Dommages corporels et responsabilité civile pour les coopérateurs : élèves, enseignants, collaborateurs occasionnels
- toute activité **organisée** par les coopératives hors temps scolaire
- **toute sortie organisée à l'initiative de l'école** (facultative et obligatoire), régulière, occasionnelle, avec ou sans nuitée, voyage (assurance rapatriement)
- biens appartenant à la coopérative
- biens mis à disposition de la coop.
- les vols d'espèces (effraction)

#### ...COUVREZ VOUS !

##### SALLE DE SPECTACLE, THEÂTRE..

Sont garantis les dommages pouvant être occasionnés aux locaux occupés à l'occasion des activités des coopératives scolaires

##### RESPONSABILITE CIVILE des

**mandataires** : l'OCCE apporte sa couverture juridique et le contrat garantit mandataires et tuteurs de coop. de classe pour organiser activités et manifestations scolaires .

##### MATERIEL EN PRET DE CANOPE

##### (matériel informatique ...etc. )

L'accord national dispensera désormais les coopératives **affiliées** de toute franchise en cas de sinistre

#### COMPTABILITE DES COOPERATIVES....le CRF

Les documents numérisés pour 'établir les comptes redus financiers de la coopérative scolaire 2016-2017 vos ont été adressés.

**Arrêt des comptes au 31 août.** CRF à retourner au plus tard le **30 sept.**

Tous documents site OCCE 06-espace réservé Aide/Permanences 10 au 25 juillet (RDV)  
Attention si le mandataire doit changer (mutation, retraite..) fiche co- signée de transmission de responsabilités.

#### CLOTURE des COMPTES BANCAIRES DE CLASSE

Les comptes bancaires des coops de classe seront définitivement fermés le 31 juillet. Faites impérativement le nécessaire auprès du **siège avant le 28 juillet** (Voir mel OCCE du 4 juillet dernier et COOP-INFOS N°11 sur site occe 06 .

##### A la rentrée pour les coop d'écoles :

- une version 3 des cahiers numériques
- un accès aux opérations bancaires en ligne
- une carte bancaire (octobre) achats en ligne...

#### CONVENTIONS/CONTRATS de COOP

**Qui signe ?** Quel que soit la nature du projet, le volume financier ou le partenariat, le mandataire doit recevoir **un mandat spécifique** pour signer, par délégation, toute convention ou contrat visant à :

- percevoir **financement ou subvention** sur le compte de la coopérative (collectivité, Caisse des écoles, organisme ou associations, Erasmus...)
- contractualiser des **obligations** (locations..)

#### SPECTACLES FETES KERMESSES OCCE MISSION ACCOMPLIE pour l'OCCE !

C'était pas gagné dans le cadre du Plan Vigipirate et les délais que nous avons connus. **Vous êtes nombreux à avoir sollicité l'OCCE** pour organiser avec la coopérative spectacle ou fête de fin d'année: consultation préfet, protocole construit et diffusé, démarches vers les communes, visites, suivis personnalisés ...bel exemple de **responsabilité solidaire** et aide appréciée par les mandataires (**couverture juridique et assurantielle**).

#### RESERVATIONS « IMAGIMOT »(site)

>> à partir **Vendredi 28 août**

#### FERMETURE DU SIEGE OCCE 06

>> du **1° aout au 24 aout inclus**

*Bonnes vacances à tous*